

Programme de réanimation néonatale

Évaluateurs / instructeurs :
Formation initiale



Inscription en ligne :
www.fmed.ulaval.ca/formation-continue

6 mai 2019

Pavillon La Laurentienne
1030, avenue du Séminaire
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6

LA SANTÉ **DURABLE** 
NOTRE ENGAGEMENT POUR LA VIE

Faculté de médecine
Vice-décanat à la pédagogie
et au développement professionnel continu



Renseignements

Clientèle visée

Ce cours s'adresse aux médecins, infirmières, sages-femmes et inhalothérapeutes possédant une expérience pertinente et continue en soins néonataux. La personne participant à ce cours doit être parrainée par un établissement qui soutient la programmation de réanimation néonatale.

Pré-requis

Avant le cours d'évaluateur PRN, les participants doivent être parrainés par un établissement ou une université qui soutient la programmation de réanimation néonatale. Une lettre à cet effet doit être acheminée à dpc@fmed.ulaval.ca. De plus, les participants doivent aussi :

- avoir réussi un cours des dispensateurs du PRN avec une ÉPI avancée et détenir un certificat valide (2 ans et moins) de dispensateur;
- avoir lu les deux volumes qui suivent : « Manuel de réanimation néonatale, 7e édition » et « Manuel des évaluateurs en réanimation néonatale, 6e édition ». Il est possible de se procurer ces livres à la librairie de la Société canadienne de pédiatrie : <https://librairie.cps.ca/stock/programme-de-reanimation-neonatale>;
- connaître les mises à jour, les recommandations canadiennes et les modifications les plus récentes;
- Avoir réussi l'examen virtuel du PRN dans les 12 mois précédant le cours des évaluateurs. Pour s'inscrire à l'examen : <http://www.healthstream.com/hlc/cps> (prévoir environ 28,50\$ US pour cet examen). **L'attestation émise à la suite de la réussite de l'examen devra être apportée à la journée de formation.**

Confirmation du statut d'évaluateur

Le participant doit donner un premier cours sous la supervision d'un formateur d'évaluateur dans les six mois de la formation. Par la suite, pour s'inscrire en qualité d'évaluateur du PRN auprès de la SPC, il faut remplir un formulaire d'inscription des évaluateurs (disponible sur le site de la Société canadienne de pédiatrie, onglet PRN) signé par la personne ayant supervisé le premier cours. Le formulaire doit être envoyé à la SPC conjointement avec les frais d'inscription de 115\$ plus les taxes applicables (payables tous les 3 ans) et le certificat de réussite de l'examen virtuel du PRN. Une fois inscrit, les évaluateurs reçoivent un nouveau numéro de membre et une carte.

Le maintien du statut d'instructeur exige de dispenser au moins 3 cours de réanimation néonatale aux 3 ans. Il doit donc y avoir un besoin correspondant dans votre milieu de travail.

Objectifs

Au terme de cette journée, le participant pourra :

- Former les évaluateurs du PRN à utiliser les meilleures modalités d'enseignement et de pratiques cliniques;
- S'exercer aux techniques de simulation et de retour sur les événements;
- Favoriser de façon optimale l'apprentissage par le continuum préparation - simulation - débriefage.

Responsable du cours

- Céline Leclerc, médecin de famille accoucheur

Instructeurs

- Édith Massé, néonatalogiste
- Sophie Nadeau, néonatalogiste
- Geneviève Piuze, néonatalogiste
- Christian Rheault, médecin de famille accoucheur
- Colombe Turcotte, infirmière

Agrément

Le Vice-décanat à la pédagogie et au développement professionnel continu (VDPDPC) de la Faculté de médecine reconnaît à cette activité la valeur de 6,5 heures de crédits de catégorie 1 en formation médicale continue. L'Université Laval reconnaît également à cette activité, la valeur de 0,65 unité d'éducation continue (U.E.C.).

Le Vice-décanat à la pédagogie et au développement professionnel continu de la Faculté de médecine de l'Université Laval décerne une attestation mentionnant le nombre d'unités d'éducation continue (UEC) à chaque participant qui a dûment complété un programme de perfectionnement qui répond aux normes d'accréditation. Une (1) unité d'éducation continue correspond à dix (10) heures de formation. Ces unités d'éducation continue émises correspondent à des standards de qualité d'enseignement de haut niveau, mais ne sont pas comptabilisées dans le dossier universitaire de l'apprenant.

Les attestations de crédits seront disponibles sous l'onglet « Consulter mon dossier de formation » de notre [portail d'inscription](#) après l'activité.

Le VDPDPC est pleinement agréé par la Corporation professionnelle des médecins du Québec, par le Comité d'agrément des facultés de médecine du Canada (CAFMC), par l'Accreditation Council for Continuing Medical Education (ACFCME) des États-Unis et il est autorisé par ces organismes à offrir aux médecins des activités de formation médicale.

En vertu d'une entente conclue entre le Collège royal des médecins et des chirurgiens du Canada et de l'American Medical Association (AMA), les médecins peuvent convertir les crédits obtenus au titre du programme de MDC du Collège royal en crédits de catégorie 1 de l'AMA PRA. Vous trouverez l'information sur le processus de conversion des crédits de programme de MDC du Collège royal en crédits de l'AMA à l'adresse www.ama-assn.org/go/internationalcmce

Inscription

Formation initiale d'évaluateur

Les frais d'inscription au coût de 435 \$ comprennent la participation au programme scientifique, le petit-déjeuner, le repas du midi, les pauses-santé et la gestion du dossier universitaire.

Le paiement s'effectue par carte de crédit seulement (Visa ou MasterCard) lors de l'inscription en ligne sur le site du Développement professionnel continu au <http://www.fmed.ulaval.ca/formation-continue>. Une confirmation d'inscription et de paiement vous seront expédiées par courriel.

Annulation

Les annulations d'inscription, pour lesquelles une somme de 75 \$ sera retenue, doivent être faites au plus tard **le 5 avril 2019**. Après cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

Stationnement

Des espaces de stationnements extérieurs seront disponibles au coût de 18 \$ par jour taxes incluses.

Pour davantage d'information, nous vous invitons à consulter le : <https://www.ssp.ulaval.ca/stationnement/permis-de-stationnement-et-tarifcation/>

Programme

Lundi 6 mai 2019

- 7 h 30** **ACCUEIL – CAFÉ ET VIENNOISERIES**
- 8 h 00** **MOT DE BIENVENUE ET INTRODUCTION**
Céline Leclerc
- 8 h 05** **NOUVELLES TECHNIQUES D'APPRENTISSAGE**
Christian Rheault
- 8 h 45** **MONTER DES ATELIERS D'HABILITÉ TECHNIQUE**
Céline Leclerc
- Préparation d'ateliers en groupe**
(participants divisés en 6 groupes)
- Ventilation
 - MR SOPA
 - DOPE
 - Cathéter ombilical
 - Intra-osseuse
 - Intubation
 - Masque laryngé
 - Compressions thoraciques
- 10 h 00** **PAUSE**
- 10 h 15** **REPRISE DES ATELIERS**
- 11 h 00** **LE DÉBREFFAGE DANS LA FORMATION EN RÉANIMATION NÉONATALE (PARTIE THÉORIQUE)**
Sophie Nadeau
- 12 h 00** **DÎNER**
- 13 h 00** **ATELIER : LE DÉBREFFAGE DANS LA FORMATION EN RÉANIMATION NÉONATALE (PARTIE PRATIQUE)**
Participants séparés en 6 groupes
- 14 h 30** **PAUSE**
- 14 h 45** **ÉPI (ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE INDIVIDUELLE) DE LA 7^E ÉDITION.**
Participants séparés en 6 groupes
- 15 h 15** **L'ADMINISTRATION DU PRN POUR LES ÉVALUATEURS CANADIENS**
Geneviève Piuze
- 15 h 45** **RETOUR SUR LA JOURNÉE DE FORMATION ET ÉVALUATION**
- 16 h 00** **FIN**

ENSEMBLE ON CONTINUE...

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Patrick Daigneault, M.D., directeur

Vice-décanat à la pédagogie et au développement professionnel continu

Faculté de médecine
Pavillon Ferdinand-Vandry
1050, avenue de la Médecine, local 2214
Université Laval, Québec (Québec) G1V 0A6

Téléphone : 418 656-5958
Télécopieur : 418 656-2465
Courriel : dpc@fmed.ulaval.ca

www.fmed.ulaval.ca/formation-continue

